

Circul.3.15

Assat, le 19 février 2015

Les SANS SOUCIS vous propose :

Un SEJOUR en PERIGORD NOIR du 4 au 7 septembre 2015

Dont programme ci-dessous :

Jour 1 : départ 6 h 30 – Arrêt petit déjeuner prévu mais non compris. Déjeuner.

Après-midi : promenade en gabarre sur la Dordogne « la Rivière Espérance » où votre guide vous contera l'histoire fantastique de cette rivière. Visite du village de la ROQUE GAGEAC, village troglodytique classé un des plus beaux villages de France. Puis visite de DOME en petit train. Installation à l'hôtel 3*. Dîner, nuit.

Jour 2 : départ pour la visite guidée de la cité Médiévale de SARLAT, capitale du Périgord Noir. temps libre dans le centre historique. Déjeuner. Départ pour MONTIGNAC par la Vallée de la Vézère. visite de LASCAUX II, fac-similé situé à 200 m de la grotte originale. Retour à l'hôtel, Dîner, nuit.

Jour 3 : départ pour PADIRAC avec votre guide pour une visite commentée du gouffre : descente en ascenseur à 103 m sous terre. Embarquez pour une promenade sur la rivière souterraine et découvrez les salles du lac de la pluie et du grand Dome. Déjeuner puis visite guidée de ROCAMADOUR, l'un des sites les plus remarquables de France : sa cité, ses sanctuaires accrochés au flanc de la falaise qui plonge dans le Canyon de l'Alzou.

Jour 4 : départ pour la visite guidée du château des Milandes, ancienne résidence de Joséphine Backer Déjeuner. Retour.

PRIX FORFAITAIRE PAR PERS. : 484 € (base 40 à 49 pers). ou 514 € (base 30 à 39 personnes)

Supplément chambre individuelle : 28 € / personne / nuit selon disponibilité hôtelière à la réservation à régler lors de l'inscription.

Ce prix comprend :

- transport en autocar grand tourisme, pourboire chauffeur
- hébergement en hôtel 3*** base chambre double du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 4
- les boissons aux repas + café à midi
- visites et excursions mentionnées au programme
- accompagnement par un guide local J2 et J3
- assurance assistance rapatriement Option : assurance annulation + 25 €/pers. TTC

Cordialement,

Le Président
du Club Les Sans Soucis
Jean Eschaas-Tourné

Inscription →

INSCRIPTION à retourner impérativement avant le **27 février 2015** * accompagnée du règlement **d'un acompte de 100 €.** /pers.

Pour les personnes qui désirent une chambre seule, l'acompte est majoré de 28 € x 3 nuits . Le montant total de l'acompte est donc de **184 €.**

Nom, Prénom.....

Chèque à l'ordre LES SANS SOUCIS d'ASSAT à adresser ou à remettre à

Jean Eschaas-Tourné ou Jean Jacquemin

** Pourquoi cet empressement : la demande hôtelière est importante à cette période là, de ce fait Bouet- Augaret ne nous accorde que 15 jours d'option pour la réservation*

